

LE STOC - EPS en Picardie

- ANNEE 2002 - Seconde année.

Par Xavier COMMECY (coord.)

Nous avons présenté le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs, volet Echantillonnages Ponctuels Simples (STOC - EPS) dans le premier bilan régional de cette enquête (COMMECY 2002) auquel on pourra se reporter. Après cette seconde année de prospections nous pourrions comme précédemment établir une image du peuplement (qualitatif et quantitatif) en oiseaux des milieux naturels de Picardie et établir une première comparaison entre les résultats 2001 et 2002. Bien sûr ces premières comparaisons ne peuvent permettre de tirer de conclusions sur les fluctuations régionales des populations d'oiseaux, ceci ne pouvant apparaître que sur un moyen ou long terme. C'est d'ailleurs l'objectif de ce programme national dans lequel nous nous incluons.

Cette année a vu une heureuse inflation du nombre d'observateurs investis et du nombre de carrés suivis : 18 observateurs contre 10 l'année dernière et 20 carrés (200 points d'observation et d'écoute) contre 9 carrés (90 points) en 2001.

Nous retrouvons ainsi les données de D. BAVEREL, A. BOUSSEMART, G. GOSSE, R. KASPRZYK et J. MORENIAUX dans l'Aisne ; F. BOUCHINET et W. MATHOT dans l'Oise ; X. COMMECY et L. GAVORY dans la Somme. Sont venus rejoindre cette équipe : S. GUENNETEAU, C. SCUOTTO et G. SERVAIS dans l'Aisne ; J.M. BLOND, T. DECOUTTERE, P. MALIGNAT et E. PRÉ dans l'Oise ; P. ROYER et F. BAROTEAU (3 carrés) dans la Somme. La couverture géographique s'améliore avec maintenant l'est de la Somme, les grandes forêts de l'Oise et le nord de l'Aisne (Thiérache)... où de nouveaux carrés sont prospectés. Seul un carré (dans l'Oise) suivi en 2001 ne l'a pas été en 2002 (les comparaisons 2002 - 2001 porteront donc sur 8 carrés). La répartition par département se fait maintenant comme suit : Aisne : 80 points, Oise : 60 points et Somme : 60 points.

Les milieux échantillonnés :

Nous pouvons, à partir des fiches renseignées par les observateurs, connaître les milieux échantillonnés. On trouve ainsi, (et seul le milieu principal est retenu ici pour ce bilan régional, les renseignements fournis étant plus précis pour les analyses nationales) :

- 29 points en forêts (25 en forêts de feuillus : 10 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise et 5 dans la Somme ; 3 en forêts mixtes dans l'Oise et 1 en conifères dans l'Oise),
- 9 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération), 1 dans l'Aisne, 8 dans l'Oise ;
- 4 points en pelouses ou marais, 2 dans l'Aisne (une roselière et une pelouse humide naturelle), 1 dans l'Oise (pelouse inondée) et 1 dans la Somme (pelouse calcaire sèche) ;
- 129 points en milieux agricoles, 27 en prairies (19 dans l'Aisne, 5 dans l'Oise et 3 dans la Somme), 97 en milieux cultivés (32 dans l'Aisne, 25 dans l'Oise et 40 dans la Somme), 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme) ;

- 22 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 7 dans l'Aisne, 7 dans l'Oise et 8 dans la Somme ;
- 7 points en milieux aquatiques (bord de rivière ou d'étangs récents- gravières- ou non), 5 dans l'Aisne et 2 dans la Somme.

En 2002, les points échantillonnés étaient ainsi dans notre région :

- pour 14,5% en forêts (18% en 2001, 16% de la surface du territoire français d'après les données du Corine LandCover),
- pour 6,5 % en pelouses ou buissons (2% en 2001, 11% en France),
- pour 64,5% en milieux cultivés (56% en 2002, 55% en France) dont 48% en zones de grandes cultures,
- pour 11% en milieu bâti (16% en 2001, 15% en France), et pour 3,5% en milieu aquatique (8% en 2001 et 2% en France).

On observe ainsi de légères variations pour cette seconde année de suivi par rapport à l'année précédente. Ces variations sont dues aux apports des nouveaux carrés prospectés cette année et aussi à la disparition d'un secteur dans l'Oise qui présentait en particulier plusieurs points en milieu aquatique, mais les traits de la physionomie régionale sont gardés (voir ainsi la place énorme prise par les secteurs de grande culture : près de la moitié des points). Cet échantillonnage semble bien représentatif des milieux "naturels" picards.

Résultats 2002 :

Bilan par points.

Sur les 200 points d'écoute et d'observation, 3557 contacts-espèces ont été rapportés. Une fois supprimées les informations concernant les espèces contactées 2 fois en un même point au cours des deux passages, restent 2693 données qui ont été analysées (seule la valeur la plus élevée du nombre d'oiseaux pour une espèce repérée en un point est gardée d'après le protocole).

110 espèces d'oiseaux ont ainsi été contactées (83 en 2001 sur 90 points et 108 pour les deux années pour 200 points).

La moyenne du nombre d'espèces repérées par point d'observation est de 13 (14 en 2001).

Le plus grand nombre d'espèces différentes contactées sur un carré en deux passages est cette année de 29 dans un point du sud de l'Aisne (un milieu cultivé en bordure d'une zone humide, l'effet de lisière a joué) et dans un autre du centre de ce département (vallée inondable de l'Oise), puis 26 et 25 dans l'amiénois (bord d'étang et milieu mixte de cultures et de prairies), deux points avec 23, 3 avec 22 espèces repérées, 2 avec 21 et 6 avec 20... Ce maximum avait été de 26 en 2001 dans le même secteur du sud de l'Aisne que le maximum de 2002.

Les milieux représentés dans ces 17 points les plus productifs en diversité avifaunistique sont : les secteurs cultivés (7 fois) pour peu qu'ils présentent une mosaïque de milieux (cultures, prairies et bord de forêt ou d'étang), puis les milieux bâtis et les zones

humides (3 fois), puis forêts en régénération (2 fois) et enfin la forêt de feuillus (1 fois).

Le plus petit nombre d'espèces contactées en un point a été de 3 cette année (contre 4 en 2001), ceci sur 4 points : 3 dans l'Aisne (secteur du Laonnois), 1 dans l'est de la Somme et un carré avec 4 espèces dans le Santerre. Ces 5 points les moins productifs en diversité spécifique sont tous des secteurs de grande culture, les observateurs précisant dans leurs fiches descriptives d'habitat qu'il n'y avait pas d'autres types de milieux à proximité. On y a observé : 5 fois l'Alouette des champs pour ces 5 points, la Perdrix grise 3 fois, le Bruant proyer 2 fois, et une fois le Pigeon ramier, la Bergeronnette grise, le Bruant jaune, la Corneille noire, le Corbeau freux... et le Tadorne de Belon (d'évidence de passage). La faune reproductrice dans ce milieu est ainsi bien définie et sans surprise. Ces sites de grandes cultures sont devenus des quasi déserts d'un point de vue avifaunistique.

Les espèces les plus fréquentes.

Comme pour les résultats de 2001 qui portaient sur 90 points, le Merle noir reste l'espèce la plus fréquente en 2002, soit sur 200 points échantillonnés : il a été repéré sur 153 carrés (76.5%). Il est suivi cette année de la Corneille noire repérée sur 141 carrés (70.5%) et du Pinson des arbres, 138 carrés (69%) qui était second en 2001. Pour les 10 espèces les plus fréquentes en 2001, 9 le sont encore en 2002.

La liste des dix espèces les plus fréquentes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant ; place pour 2002 (et rang en 2001) : 1- Merle noir (1), 2- Corneille noire (6), 3- Pinson des arbres (2), 4- Pigeon ramier (8), 5- Fauvette à tête noire (3), 6- Alouette des champs (4), 7- Pouillot véloce (9), 8- Troglodyte mignon (5), 9- Etourneau sansonnet (7), 10- Bruant jaune (13). La Grive musicienne (10^{ème} en 2001) passe en 14^{ème} place cette année, remplacée par le Bruant jaune (qui était 13^{ème} en 2001).

Les espèces les plus abondantes.

L'Etourneau sansonnet, grâce à son mode de vie grégaire est l'oiseau le plus repéré en nombre d'individus (449 oiseaux) suivi de l'Alouette des champs (368 oiseaux), de la Corneille noire (360 oiseaux) et du Pigeon ramier (320 oiseaux)... Les 10 espèces les plus abondantes en 2002 sont celles de 2001.

La liste des dix espèces les plus abondantes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant ; place pour 2002 (et rang en 2001) :

1- Etourneau sansonnet (2), 2- Alouette des champs (1), 3- Corneille noire (3), 4- Pigeon ramier (9), 5- Merle noir (5), 6- Pinson des arbres (6), 7- Moineau domestique (4), 8- Hirondelle rustique (10), 9- Fauvette à tête noire (8), 10- Troglodyte mignon (7).

Les conclusions tirées l'année dernière sont donc confortées, en particulier la présence de l'Alouette des champs sur les listes régionales de fréquence et d'abondance alors qu'elle n'apparaît pas sur ces listes de 10 espèces en France. Ceci montre l'importance des plaines du nord de la France pour cette espèce en régression en France et en Europe.

Liste systématique. Année 2002. (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux observés)

Espèces rapportées de plus de 60% des points (soit plus de 120 contacts) : 4

Merle noir (153/265), Corneille noire (141/360), Pinson des arbres (138/255) et Pigeon ramier (121/320).

Espèces rapportées de plus de 50% des points (soit plus de 100 contacts) : 4

Fauvette à tête noire (117/174), Alouette des champs (115/368), Pouillot véloce (104/141), Troglodyte mignon (100/152).

Espèces rapportées de plus de 40% des points (soit plus de 80 contacts) : 1

Etourneau sansonnet (84/449).

Espèces rapportées de plus de 30% des points (soit plus de 60 contacts) : 4

Bruant jaune (77/109), Mésange charbonnière (76/130), Hirondelle rustique (69/200), Fauvette grisette (69/91).

Espèces rapportées de plus de 20% des points (soit plus de 40 contacts) : 9

Grive musicienne (58/75), Bergeronnette printanière (56/125), Linotte mélodieuse (50/125), Tourterelle turque (50/105), Rougegorge familier (47/59), Moineau domestique (47/249), Verdier d'Europe (46/64), Rossignol philomèle (44/60), Perdrix grise (41/99).

Espèces rapportées de plus de 10% des points (soit plus de 20 contacts) : 16

Bruant proyer (39/62), Chardonneret élégant (38/88), Fauvette des jardins (35/37), Tourterelle des bois (34/42), Coucou gris (32/39), Mésange bleue (31/45), Accenteur mouchet (31/42), Grimpereau des jardins (30/34), Faisan de Colchide (30/39), Bergeronnette grise (31/44), Pic vert (24/29), Pie bavarde (23/32), Corbeau freux (23/775), Rougequeue noir (23/30), Pipit farlouse (21/54), Pic épeiche (21/26).

Espèces rapportées de moins de 10% des points (soit moins de 20 contacts) : 72

Hirondelle de fenêtre (19/58), Hypolaïs polyglotte (19/21), Faucon crécerelle (17/18), Pouillot fitis (16/24), Martinet noir (16/142), Pigeon biset (15/127), Sittelle d'Europe (14/19), Geai des chênes (13/18), Grive draine (13/18), Poule d'eau (13/17), Lorient d'Europe (13/14), Héron cendré (12/17), Buse variable (12/18), Mouette rieuse (11/34), Pipit des arbres (11/14), Serin cini (11/16), Canard colvert (10/27), Moineau friquet (10/38), Grand cormoran (8/87), Tarier pâtre (8/11), Caille des blés (8/9), Roitelet huppé (8/8), Mésange à longue queue (7/15), Roitelet triple bandeau (7/8), Locustelle tachetée (6/6), Cygne tuberculé (5/12), Courlis cendré (5/13), Bouvreuil pivoine (5/8), Gobe mouche gris (5/6), Choucas des tours (4/11), Goéland argenté (4/4), Foulque macroule (4/91), Bruant des roseaux (5/6), Vanneau huppé (4/22), Hirondelle de rivage (4/12), Grèbe huppé (4/9), Chevalier guignette (4/5), Rousserolle effarvatte (3/6), Sterne Pierre Garin (3/5), Hypolaïs icterine (3/4), Busard cendré (3/4), Bondrée apivore (3/3), Rousserolle verderolle (3/3), Gros bec (2/5), Grive litorne (2/3), Traquet motteux (2/3), Busard Saint Martin (2/2), Epervier d'Europe (2/2), Mésange noire (2/2), Mésange huppée (2/2), Fauvette babillarde (2/2), Traquet tarier (1/6), Canard souchet (1/3), Tadorne de Belon (1/2), Fuligule morillon (1/2), Grèbe castagneux (1/1), Hibou moyen-duc (1/1), Grimpereau des bois (1/1), Bouscarle de Cetti (1/1), Busard des roseaux (1/1), Chevalier culblanc (1/1), Pic épeichette (1/1), Pic mar (1/1), Pie grièche écorcheur (1/1), Aigrette garzette (1/1), Canard chipeau (1/1), Sarcelle d'été (1/1), Goéland brun (1/1), Chevalier gambette (1/1), Phragmite des joncs (1/1), Mésange boréale (1/1), Rougequeue à front blanc (1/1).

Comparaison 2002 - 2001

La comparaison porte sur les 8 carrés suivis ces deux années (soit 80 points d'observation et d'écoute) et commence à dévoiler l'évolution des populations régionales des oiseaux communs, ce qui est l'objectif de cette enquête. Les résultats utilisés ici sont légèrement

différents de ceux publiés précédemment (COMMECY, 2002) puisque les résultats obtenus sur les 10 points (un carré) de l'Oise non suivis en 2002 ont été supprimés ; ce retrait n'a d'ailleurs pas changé l'ordre des espèces les plus fréquentes.

Sur les dix espèces les plus fréquemment contactées en 2001, 9 sont encore dans les dix premières places cette année et quasiment dans le même ordre, seule la Grive musicienne passe de la 10^{ème} à la 12^{ème} place. Elle est pour cette année précédée par la Mésange charbonnière (qui entre ainsi dans le "top ten", à la dernière place) ; le Bruant jaune lui passe de la 12^{ème} à la 11^{ème} place. Grande stabilité donc. On retrouve pour ces 80 points les remarques faites sur les 190 de l'année 2002.

6 des espèces contactées en 2001 (sur 78) ne l'ont pas été en 2002 sur ces mêmes sites, mais on peut remarquer qu'elles étaient toutes déjà peu fréquentes. En effet, seul le Martin-pêcheur avait été rapporté 2 fois, toutes les autres espèces ne l'avaient été qu'une fois (Busard des roseaux, Gorgebleue, Grive draine, Tarier des prés et Bruant zizi). Leur présence était déjà l'année dernière anecdotique et ne caractérisait pas l'avifaune picarde des milieux échantillonnés.

A l'inverse, 16 nouvelles espèces sont repérées cette année mais uniquement sur 1 ou 2 carrés (Grèbe castagneux, Grand cormoran X 2, Cygne tuberculé X 2, Bondrée apivore, Busard saint Martin, Chevalier guignette, Chevalier culblanc, Pic mar, Pic épeichette, Chouette hulotte, Tarier pâtre, Bouscarle de Cetti, Pie

grièche écorcheur, Gobe-mouche gris, Mésange boréale, Grimpereau des bois) ; là encore ces variations ne changent pas les impressions fournies par les résultats de 2001.

Au total en deux ans, 99 espèces ont été vues ou entendues mais seules 44 d'entre-elles l'ont été sur plus de 10 % des points (8 signalements au minimum sur 80 points l'une ou l'autre des années) et peuvent être considérées comme représentatives de l'avifaune picarde commune.

Ces résultats montrent bien la validité de la méthode qui, pour les oiseaux communs, permet un suivi année après année par un protocole standardisé.

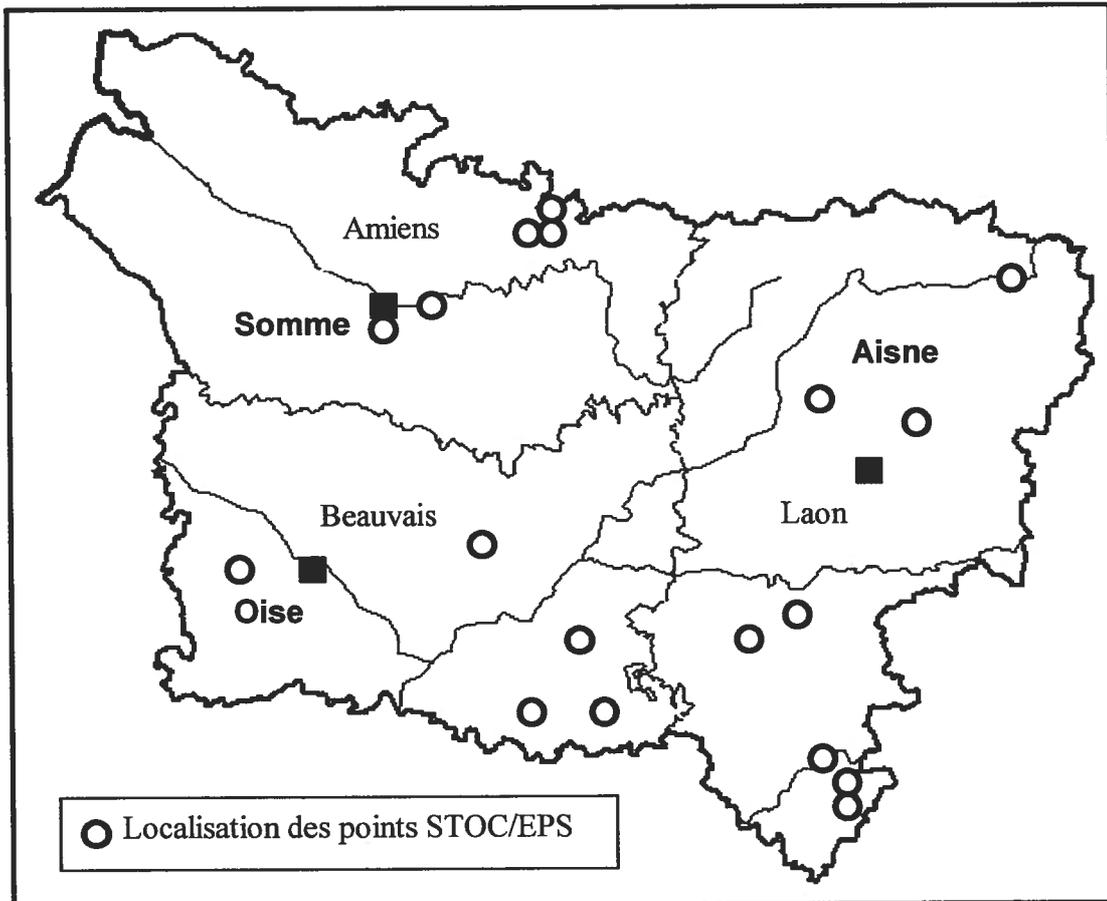
Peut-être pouvons nous déjà trouver une première trace de la diminution d'une espèce malgré le très faible pas de temps utilisé ici (1 an) quand on regarde les résultats obtenus pour le Pouillot fitis : 10 carrés concernés pour 16 oiseaux en 2001 et seulement 3 carrés pour 5 oiseaux cette année. Lorsque l'on sait que cette espèce est en fort déclin en France ainsi que dans toute l'Europe (JIGUET 2001), cette baisse n'est peut-être pas conjoncturelle. A suivre donc.

BIBLIOGRAPHIE

COMMECY X. (2002) : Le STOC-EPS en Picardie - année 2001-. *L'Avocette* 26 (1), p. 30-32.

JIGUET F. (2001) : Programme STOC-EPS. Bilan de la relance du réseau national en 2001. *Ornithos* 8 - 6 : 201 - 207.

Carte de localisation des points STOC/EPS 2002 en Picardie.



Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix. 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr